

**Lettre de mission d'Anne Krupicka,
Vice-présidente déléguée à la formation et à la vie universitaire, formation continue et apprentissage,
Chargée de mission accompagnement au changement
2020-2024**

La professionnalisation des formations est centrale dans la stratégie de l'établissement, qui en parallèle de la formation initiale se traduit par l'alternance, mais aussi par l'accompagnement de la formation tout au long de la vie notamment la formation continue *courte* et *sur mesure*. Cette professionnalisation se traduit également par le développement de l'apprentissage en favorisant la mixité des publics des formations. En accord avec la vice-présidente formation, la vice-présidente déléguée à la formation et à la vie universitaire, formation continue et apprentissage définit les orientations stratégiques de l'établissement pour ce domaine puis les anime, en lien étroit avec les composantes pédagogiques de l'établissement et l'écosystème territorial.

Missions. La vice-présidente déléguée à la formation et à la vie universitaire, formation continue et apprentissage a pour mission de favoriser le développement de la formation continue, notamment *courte* et *sur-mesure*. Elle contribue également à déployer les formations par apprentissage essentiellement en mixité de public. Qu'il s'agisse de la formation continue ou de l'apprentissage, elle veille à la soutenabilité humaine et financière de leur développement. Plus largement, elle contribue à la relation entreprise en lien avec le vice-président délégué à la recherche, innovation et partenariats économiques.

Actions formation continue. Elle cherche à pérenniser les formations continues courtes en place mais aussi celles sur mesure en veillant à leur soutenabilité financière. Elle impulse le développement d'une offre de formation continue modulaire en accompagnant au besoin les composantes qui le souhaitent, notamment dans la mise en place de la prochaine offre de formation. Elle propose des pistes de développement et d'amélioration de la gestion des VAE/VAPP et de reprise d'études. Plus globalement, elle cherche à mettre en œuvre une politique de formation continue qui augmente le chiffre d'affaires tout en veillant à optimiser les consommations d'heures des équipes pédagogiques.

Actions apprentissage. Elle fonde une politique pour l'apprentissage axée principalement sur la mixité de public. Elle soutient l'ouverture de 3 à 5 formations par an en mixité de public sans s'interdire la fermeture de formation en apprentissage afin d'adapter l'offre à la demande. Elle est en relation directe avec le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine et à ce titre, elle veille à fluidifier les relations et les actions entre l'université de Poitiers et ce partenaire.

Périmètre d'action. La vice-présidente déléguée à la formation et à la vie universitaire, formation continue et apprentissage est rattachée au pôle formation de l'équipe présidentielle. Elle rend régulièrement compte de ses actions. Sur proposition la présidente et après sa nomination par la Rectrice d'Académie, elle assure la mission de Conseiller Académique de la Formation continue dans l'enseignement supérieur. Elle participe à la définition et la mise en œuvre de la politique de formation professionnelle continue dans l'enseignement supérieur sur le territoire du Poitou-Charentes. Cette mission se décline autour de l'objectif de contribuer au développement d'une offre de formation académique construite en filière autour des campus des métiers (bac - 3, bac +5). Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe aux réunions des assesseurs et aux séances de la commission de la formation et de la vie universitaire selon l'ordre du jour de ces dernières, participe au conseil d'administration et au conseil de perfectionnement du CFA.

En outre, à travers son expérience et son domaine d'activité initial, elle est en charge de la mission d'accompagnement au changement. A ce titre, elle conseille et prend en charge certains dossiers tels que les Lignes Directrices de Gestion ou des dossiers impliquant des changements de pratiques confiés par le vice-président ressources humaines et politique sociale. A ce titre, elle participe au besoin aux réunions du pôle pilotage de l'équipe de gouvernance et bénéficie d'une décharge supplémentaire.

Elle est en lien avec le pôle Formation et Réussite Etudiante et plus particulièrement le service UP&PRO. Au titre de sa mission d'accompagnement au changement, elle est en relation avec la Direction Générale des services et la Direction des Ressources Humaines et de la Relation Sociale. Elle peut également solliciter le CRIIP. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de ses missions. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 1^{er} septembre 2021,

Virginie LAVAL

Présidente de l'université de Poitiers

